

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL474

présenté par
Mme Fajgeles, rapporteure

ARTICLE 7

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 8, supprimer les mots :

« français de protection des réfugiés et des apatrides ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.